

la lettre technique

des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses

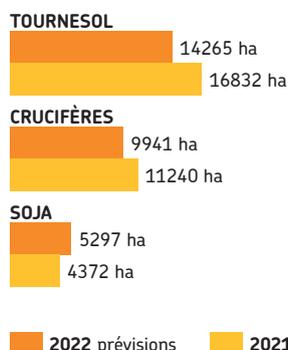
Le plan français de production de semences oléagineuses 2022 (29 503 ha) est en baisse d'environ 10% en comparaison du programme 2021 (32 444 ha), essentiellement pour des raisons conjoncturelles dues au conflit Ukraine-Russie. Pour les années à venir, la disponibilité en semences doit être au cœur de nos préoccupations. C'est tout le travail mené par l'interprofession SEMAE, avec l'ANAMSO et l'UFS, pour maintenir un engagement et une dynamique de filière auprès de l'ensemble de ses acteurs. Nous nous devons d'être les moteurs et les premiers garants de la souveraineté alimentaire européenne. 2022 aura également été marquée par une sécheresse inédite à l'échelle nationale qui a pénalisé les rendements de colza semences, légèrement en dessous des objectifs sur le plan national, malgré des qualités au rendez-vous. Le maintien des potentiels en tournesol et en soja aura nécessité de fortes charges d'irrigation. Les récoltes sont précoces avec pour les premières un démarrage autour du 15 août.

Laurent Bourdil - Président

CONJONCTURE anamso.fr

SURFACES OLÉAGINEUX

Baisse de 10% des surfaces en 2022 :
29 503 ha contre
32 444 ha en 2021.



ACTUALITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 8 JUIN 2022

L'Assemblée Générale de l'Anamso s'est tenue le 8 juin à Castelnaudary sous la présidence de Laurent Bourdil. L'occasion d'inaugurer le nouveau siège de l'association. Cette AG a marqué les retrouvailles des délégués et des invités en présentiel après deux années bouleversées par une conjoncture sanitaire interdisant les rassemblements.



RÉCOLT'EXPO : UN BILAN TRÈS POSITIF AVEC PLUS DE 700 VISITEURS

La journée dédiée à la récolte des productions de semences s'est déroulée le 9 juin à Castelnaudary. Un évènement organisé par la FNAMS, l'ANAMSO et le lycée agricole de la ville, financé par l'interprofession des semences SEMAE. Au programme, exposants de matériels, démonstrations et conférences ont animé cette journée. Retrouvez la vidéo du bilan de l'évènement sur anamso.fr rubrique **En vidéos**.

10 RÈGLES DU PRODUCTEUR DE COLZA

1

AVANT TOUT

Assurez-vous d'être en mesure d'honorer les conditions particulières annexées à la convention type de multiplication avant de signer votre contrat et d'implanter votre culture.

2

PROTOCOLES

Respecter impérativement les protocoles définis par l'obteneur, ils sont gages de la réussite de votre production de semence.

3

PRÉCÉDENT

Sept années sans culture de colza ou crucifères sur la parcelle pour toute production de colza oléagineux.

4

FILIATION

Demandez et conservez les certificats (étiquettes) de la semence-mère ils vous seront demandés lors de la première visite d'inspection.

5

SEMENCES COMMERCIALES

ISOLEMENT

Il est impérativement réalisé avant floraison de la production de semence. **400 m minimum** entre votre production de semences d'hybride et tout champ de consommation et de toute espèce susceptible de se croiser. **200 m minimum** pour les productions de lignées. Possibilité de réduire ces distances sous quelques conditions précises.



Vérifiez l'étanchéité de votre semoir afin d'éviter la projection de graines entre les rangs. Soyez vigilants à ne pas croiser les femelles dans les mâles et inversement.

AMÉLIORER LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES POUR AUGMENTER LES MARGES DE PRODUCTION

L'AMBROISIE

Elle gagne encore et toujours du terrain

Véritable problématique pour de nombreux territoires agricoles et sujet préoccupant de santé publique, l'ambrosie continue de gagner du terrain au niveau national. Des moyens de lutte sont mis en place à l'échelle des territoires.

www.stopambrosie.com 

Cette plateforme de signalement en ligne, ouverte à tous les citoyens, permet de déclarer, relever puis cartographier les zones et les degrés d'envahissements. Un référent communal définit ensuite des moyens de lutte collective. L'ensemble des actions à l'échelle du département est géré par un coordinateur départemental du réseau **FREDON France**.



TOURNESOL, DÉSHÉBAGE AU SEMIS

Un essai est en place



Actuellement, l'ANAMSO est impliquée dans une réflexion regroupant plusieurs acteurs de la filière afin d'adapter le concept de pulvérisation localisée sur le rang lors des semis de tournesols. Un essai est en place cette année dans la région Sud-Est près de Montélimar. L'objectif de cette technique est de pouvoir diminuer le nombre de passages sur la culture ainsi que l'IFT en ne traitant que sur le rang et en combinant avec des interventions mécaniques de type binage entre les rangs.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ANAMSO

anamso.fr 

BSV par région

Accédez au Bulletin de Santé du Végétal de votre région, synthèse hebdomadaire de l'état phytosanitaire des cultures.

Informations par espèce

Les actualités et toutes les informations techniques de vos productions disponibles en permanence.

LA LETTRE TECHNIQUE EST ÉDITÉE PAR
L'ANAMSO EN TOURRE 432 AVENUE JEAN
FOURASTIÉ 11400 CASTELNAUDARY **POUR
TOUT RENSEIGNEMENT** 04 68 94 72 94 OU
04 75 62 82 55 ET **ANAMSO@ANAMSO.FR**

DÉCLAREZ VOS DÉGÂTS D'OISEAUX !

Pensez à les déclarer au semis et à la récolte !

Le recensement à l'échelle nationale est essentiel pour la recherche de leviers et de moyens de lutte contre ces nuisibles. Accédez à la déclaration via le site internet terresinovia.fr  rubrique **déclarer ses dégâts d'oiseaux**.



6

SEMIS

Lignes espacées de 30 cm minimum : tout espacement inférieur est cause de refus, sauf dérogation du SOC. Avant un resemis total ou partiel, vous devrez impérativement informer l'établissement.

7

PURETÉ VARIÉTALE

La pureté variétale doit être irréprochable et préserver les qualités technologiques des variétés multipliées. Le maximum d'impuretés toléré à la floraison est **pour les femelles 10/1000** dont 3/1000 de repousses et **pour les mâles 3/1000** y compris de repousses.

8

PURETÉ SPÉCIFIQUE

La présence de certaines adventices altère la qualité des lots produits. Cependant, le règlement technique admet des tolérances.

9

ÉTAT CULTURAL

Il doit être bon, des cultures homogènes permettent d'optimiser l'inspection. L'implantation, le désherbage, et la protection phytosanitaire influent sur la qualité de la semence (germination).

10

RÉCOLTE

La semence est fragile. **Effectuer des réglages** de la moissonneuse-batteuse donnant la priorité à la qualité des graines. **Nettoyer** minutieusement les matériels de récolte et de transport.



Prêtez attention à laisser suffisamment d'espace entre les planches mâles et les planches femelles. Toutes les femelles doivent être bordées par au moins le même nombre de mâles demandé dans le protocole, et ce sur toute la longueur de la planche.